Fichelo

CP → 3e

Devoirs sans crise, du CP à la 3e

Ce que disent les textes, le rôle du parent, un rituel qui tient, la méthode pour apprendre une leçon et préparer un contrôle, les phrases qui apaisent, et les aides quand ça coince.

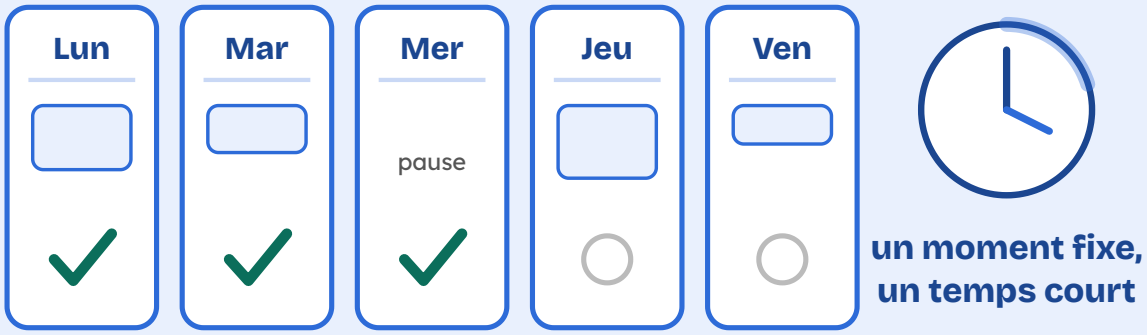

Le cadre vient du parent, le travail vient de l'enfant.

- Ce que les textes officiels prévoient, école et collège
- Apprendre une leçon : la méthode en 5 gestes
- Des phrases prêtes pour les soirs de crise
- Un rituel du soir simple, à écrire ensemble
- Un plan de révision sur une semaine
- PPRE, APC, Devoirs faits : les aides gratuites

11
chapitres, du plus urgent au plus détaillé

12
outils à remplir : tableaux, check-lists, plannings

9
sources citées, chacune avec son lien

Édition 2026-2027, à jour au 31 octobre 2026 · Pour les parents d'un enfant du CP à la 3e
Fichelo est un site indépendant, sans lien avec le ministère de l'Éducation nationale ni avec les plateformes citées. Chaque fait renvoie à sa source, listée en fin de guide.

Sommaire

1 Ce que disent les textes officiels 3
Une bonne nouvelle pour commencer.

2 Le rôle du parent : accompagner sans faire à la place 5
Votre enfant n'a pas besoin d'un deuxième professeur le soir.

3 Installer un rituel qui tient 7
Un même lieu, une même heure, un temps court et annoncé.

4 Apprendre une leçon : la méthode qui marche 9
Relire sa leçon trois fois donne l'impression de la savoir.

5 Faire réciter sans que ça tourne au conflit 11
La récitation est le moment où l'enfant se teste, avec vous.

6 Fiches, cartes mentales, cartes mémoire 13
Une fiche n'est pas un résumé de plus à relire.

7 Préparer un contrôle sans tout faire la veille 15
Un contrôle se prépare sur plusieurs jours, en séances courtes, en s'entraînant comme le jour J.

8 S'organiser : agenda, cartable, semaine 17
En 6e, il manque souvent moins de travail que d'organisation.

9 Le refus, les pleurs, la colère : que dire ? 18
Tous les parents connaissent la soirée qui dérape.

10 Quand l'enfant a des difficultés 20
Des devoirs interminables ou des larmes répétées sont un signal à partager avec l'école.

11 Vos questions, nos réponses 22
Les situations qui reviennent le plus souvent chez les parents, et ce que l'on peut faire.

A Le planning de la semaine 23

B Les check-lists du cartable 24

C Affiche : comment j'apprends ma leçon 25

D Le planning de révision avant un contrôle 26

E Le contrat de devoirs 27

F Modèles de fiche et de carte mentale 28

· Sources 30

Mode d'emploi

Les devoirs tournent au conflit ? Commencez par le chapitre 9 (les phrases qui apaisent) et le contrat de l'annexe E, puis installez le rituel du chapitre 3.

Votre enfant « sait » ses leçons mais rate ses contrôles ? Chapitres 4, 5 et 7, avec l'affiche de l'annexe C et le planning de révision de l'annexe D.

Il entre en 6e ? Chapitre 8 (s'organiser) et le planning de la semaine de l'annexe A.

Les pages marquées À remplir , À cocher ou À imprimer s'impriment autant de fois que nécessaire. Les numéros entre crochets renvoient aux sources, en fin de guide.

Chapitre 1

Ce que disent les textes officiels

Une bonne nouvelle pour commencer. À l'école élémentaire, les devoirs écrits à la maison ne sont pas prévus. Ce qui l'est, ce sont des leçons, des lectures, des choses à retenir. Au collège, un temps d'étude gratuit existe dans l'établissement.

> **En une phrase :** à l'école élémentaire, le ministère écrit que « depuis 1956, il ne devrait plus exister de devoirs écrits à la maison », mais que des « lectures ou des tâches de mémorisation » peuvent être demandées, « dosées en quantité, de manière appropriée à l'âge ».[1] Au collège, le dispositif Devoirs faits propose aux élèves un temps d'étude accompagnée, gratuit, dans l'établissement.[2]

À l'école élémentaire : pas de devoirs écrits, des leçons

La règle remonte à une circulaire du 29 décembre 1956. Une question écrite d'un député, publiée au Journal officiel en 2008, en cite ce passage : « le travail écrit, fait hors de la classe, hors de la présence du maître et dans des conditions matérielles et psychologiques souvent mauvaises, ne présente qu'un intérêt éducatif limité. En conséquence, aucun devoir écrit, soit obligatoire, soit facultatif, ne sera demandé aux élèves hors de la classe. »[3] La même question cite une circulaire du 6 septembre 1994 (n° 94-226) : « À la sortie de l'école, le travail donné par les maîtres aux élèves se limite à un travail oral ou des leçons à apprendre. »[3]

Ce que le ministre a répondu, lui, est plus nuancé que le simple « pas de devoirs » :

- en 2003 : « la réglementation n'exclut pas que des lectures ou des tâches de mémorisation (résumé d'une leçon, poème, etc.) puissent être demandées hors du temps scolaire »; ces tâches « doivent être dosées en quantité, de manière appropriée à l'âge et aux capacités d'attention, et bien réparties dans le temps », ne porter « que sur des domaines et des sujets travaillés à l'école » et n'avoir « en aucune façon » un « caractère de punition »;[1]
- en 2009 : l'interdiction « ne porte cependant pas sur les leçons ni sur les possibles travaux personnels de recherche, notamment en cours moyen, pour préparer les élèves à l'arrivée en sixième ».[3]

Le ministre ajoute une phrase qui résume l'esprit de ce guide : « Bien compris, ces travaux peuvent être, pour les parents, un support de communication avec leur enfant sur sa scolarité. »[1]

Concrètement, à la maison, en élémentaire

Une leçon à revoir, une poésie, des mots à mémoriser, une lecture : c'est ce qui est attendu. Si votre enfant rapporte régulièrement beaucoup d'écrit, ou un travail sur une notion jamais vue en classe, il ne s'agit pas de « mal faire » de votre part : parlez-en tranquillement à l'enseignant (chapitre 9), qui ne mesure pas toujours le temps que cela prend chez vous.

Au collège : Devoirs faits

D'après la page du ministère (mise à jour le 8 janvier 2025), Devoirs faits est « un temps dédié, en dehors des heures de classe, à l'accomplissement par l'élève des tâches demandées par ses professeurs », dans l'établissement, « à raison d'un volume horaire fixé par l'établissement ».[2] Il est gratuit et encadré « par des professeurs, des assistants d'éducation, des volontaires du service civique et des associations ».[2] Ce n'est « pas un cours supplémentaire, mais bien un temps dédié à la réalisation des devoirs ».[2]

- **En 6e** : la même page indique que, depuis la rentrée 2023, Devoirs faits a été rendu obligatoire pour tous les élèves de 6e.[2]

- **De la 5e à la 3e** : les élèves « qui le souhaitent » en bénéficient ; le collège peut aussi le proposer à un élève et à sa famille.[2]
- **Le but affiché** : « favoriser une forme de sérénité à la maison sur ces sujets » et réduire les inégalités « selon le niveau d'aide que les familles sont à même d'apporter ».[2]

Les modalités (jours, durée, élèves accueillis) varient d'un collège à l'autre : le plus simple est de demander au professeur principal.

« Apprendre à apprendre » est au programme

Le socle commun, ce que tout élève doit maîtriser à 16 ans, consacre un domaine entier aux « méthodes et outils pour apprendre », avec pour ambition d'« apprendre à apprendre, seuls ou collectivement, en classe ou en dehors », et parmi ses objectifs l'« organisation des apprentissages ».[4] Autrement dit : savoir s'organiser et savoir apprendre une leçon s'apprend, comme le reste. Les chapitres 3 à 7 de ce guide en donnent la méthode.

Et la durée ?

Nous n'avons trouvé aucun texte national qui fixe une durée de devoirs, ni à l'école ni au collège. Le seul repère officiel est celui de 2003 : des tâches « dosées en quantité, de manière appropriée à l'âge et aux capacités d'attention ».[1] Le chapitre 3 propose des durées indicatives, présentées comme ce qu'elles sont : un repère de la rédaction, à ajuster à votre enfant.

Chapitre 2

Le rôle du parent : accompagner sans faire à la place

Votre enfant n'a pas besoin d'un deuxième professeur le soir. Il a besoin d'un cadre calme et d'un adulte qui s'intéresse à ce qu'il apprend. C'est moins lourd, et c'est ce qui aide le plus.

Ce que dit la recherche

Une synthèse de recherches sur l'implication des parents dans les devoirs (Patall, Cooper et Robinson, 2008) conclut que toutes les formes d'aide n'ont pas le même lien avec la réussite : l'association la plus forte est celle du parent qui **pose des règles** (un moment, un lieu, une façon de faire), plus que les autres formes d'implication.[5] Elle observe aussi que l'association s'inverse au collège (« middle school »), alors qu'elle est positive à l'école élémentaire et au lycée, et elle en conclut que le type d'aide doit changer à mesure que l'enfant grandit.[5] Enfin, dans les études où l'on a formé les parents à accompagner les devoirs, les enfants d'école élémentaire terminaient davantage leurs devoirs et avaient moins de difficultés avec eux.[5]

Ce sont des corrélations et des moyennes, pas une loi pour chaque famille. Mais la direction est claire et rassurante : **le cadre compte plus que les explications**.

Votre rôle, selon l'âge

Âge	Ce que vous faites	Ce que l'enfant fait
CP-CE1	Vous êtes là, à côté. Vous lisez la consigne avec lui si besoin, vous faites réciter, vous signez le cahier si l'enseignant le demande.	Il sort son cahier, lit, récite, range son cartable avec vous.
CE2-CM2	Vous êtes dans la pièce, disponible. Vous posez le cadre (heure, lieu) et vous faites réciter à la fin.	Il regarde lui-même ce qu'il a à faire, commence seul, vient vous chercher pour réciter.
6e-5e	Vous aidez à organiser la semaine (chapitre 8), vous jetez un œil au cahier de textes ou à l'espace numérique de l'établissement avec lui, pas à sa place.	Il planifie, travaille seul, demande de l'aide sur un point précis.
4e-3e	Vous restez le cadre (écrans, sommeil, horaires) et l'interlocuteur. Vous faites réciter s'il le demande.	Il gère son travail, ses révisions, ses contrôles.

Ce qu'il vaut mieux éviter

Les quatre pièges les plus fréquents

- **Faire à sa place**, même « pour aller plus vite » : l'enseignant ne voit plus ce que l'enfant ne sait pas faire, et l'enfant comprend qu'il n'y arrivera pas seul.
- **Réexpliquer avec une autre méthode** que celle de la classe : l'enfant se retrouve avec deux façons de faire. Demandez-lui plutôt « comment la maîtresse ou le professeur vous l'a montré ? ».
- **Corriger chaque faute** : l'erreur dit à l'enseignant ce qui n'est pas acquis. Le soir, on vérifie que le travail est fait et que la leçon est sue, pas que tout est parfait.
- **Allonger la séance** « tant qu'on y est » : un enfant qui sait que le temps est limité se met plus facilement au travail.

Quand vous ne savez pas, vous non plus

Personne n'est tenu de se souvenir du théorème de Thalès ou de l'accord du participe passé. Dire « je ne sais plus, montre-moi ta leçon, on va chercher ensemble » est un excellent exemple : votre enfant voit comment un adulte s'y prend face à ce qu'il ne sait pas. Et si personne ne trouve, la bonne réponse est une phrase écrite dans le cahier : « Je n'ai pas compris l'exercice 3 », à montrer au professeur le lendemain.

DE PARENT À PARENT

Le « tableau du soir » sur le frigo

Une astuce qui revient souvent chez les parents : plutôt que de répéter « tu as fait tes devoirs ? », afficher le planning de la semaine (annexe A) au même endroit chaque jour. L'enfant coche, vous regardez. La question devient « montre-moi ce que tu as coché », et la discussion change de ton.

Parler de l'école autrement que par les devoirs

« Ça s'est bien passé ? » appelle presque toujours « oui » ou « je sais pas ». Des questions plus précises ouvrent la conversation, à un moment détendu (au repas, en voiture), pas pendant les devoirs :

- « Qu'est-ce que tu as appris aujourd'hui que je ne sais peut-être pas ? »
- « Qu'est-ce qui était facile ? Et difficile ? »
- « Avec qui as-tu joué ou mangé ? »
- « Si tu étais le professeur demain, qu'est-ce que tu changerais ? »
- « Montre-moi la page de ton cahier dont tu es le plus fier. »
- « Qu'est-ce qui t'a fait rire aujourd'hui ? »
- « Il y a quelque chose que tu n'as pas compris et que tu voudrais redemander ? »
- « Qu'est-ce que tu as envie de raconter ? »

Votre intérêt pour ce qu'il apprend, plus que pour ses notes, est un message fort : l'école compte, et lui aussi.

Fin de l'extrait

Le guide complet contient 11 chapitres et 6 annexes, 12 outils à remplir et la liste des 9 sources. Il est en vente sur fichelo.fr/boutique/guide-devoirs-sans-crise/.